

**Demandes pour obtention d'un arrêté de circulation et/ou stationnement
ou d'un arrêté d'occupation du domaine public (hors terrasse et/ou étal)**



Toutes les demandes doivent être formulées par mail à l'adresse suivante : svp.1arrete@ville-givors.fr

Les demandes doivent parvenir au minimum 15 jours avant la date de début de travaux souhaitée

Pour les entreprises, les renseignements suivants doivent être indiqués :

Dénomination de l'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Numéro de téléphone de l'entreprise : _____

Nom du contact ou du chef de chantier : _____

Numéro du portable du contact ou du chef de chantier : _____

Adresse mail pour l'envoi de l'arrêté : _____

 L'entreprise doit obligatoirement fournir un extrait Kbis de **moins de 3 mois**

Pour les particuliers, les renseignements suivants doivent être indiqués :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Numéro de téléphone fixe ou mobile : _____

 Les particuliers doivent obligatoirement fournir une **attestation de domicile**

Renseignements sur la demande

Nature des travaux : _____

Type d'occupation (benne, échafaudage, nacelle, grue fixe ou mobile, déménagement, etc) : _____

N° du dossier d'urbanisme (si lié au travaux) : _____

Localisation précise de l'occupation ou des travaux : _____

Dimensions de l'emprise au sol : Longueur : _____ mètres Largeur : _____ mètres

Durée de l'occupation ou des travaux : Du : _____ Au : _____

Horaires des travaux : De : _____ A : _____

Si la circulation et/ou le stationnement est impacté, indications des restrictions souhaitées : _____

N° du dossier LYvia (Obligatoire
en cas d'ouverture de la chaussée ou ses dépendances) : _____

Attention : les permissions de voiries sont soumises à une redevance (sauf déménagements)